



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65672

Texte de la question

M Jean-Paul Calloud appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur les préoccupations de certains mouvements familiaux au sujet de l'organisation des manifestations prévues, pour célébrer l'Année internationale de la famille dans le cadre de l'ONU. Il lui demande quelles sont les initiatives qui seront prises par la France et les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à cet événement.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Calloud Jean-Paul](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65672

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5710